



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 74970

Texte de la question

M. Philippe Morenvillier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la politique menée en matière d'aménagement du territoire au plan culturel. Il désirerait connaître ses ambitions afin de renforcer la place de la culture sur l'ensemble du territoire national et plus particulièrement sur le département de Meurthe-et-Moselle.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication mène une politique de soutien et d'encouragement des projets artistiques et culturels dans la perspective du renforcement de l'attractivité des territoires. Le ministère joue ainsi un rôle important dans un cadre partenarial toujours renforcé avec les collectivités territoriales. Dans certaines régions, l'offre culturelle reste cependant territorialement déséquilibrée et concentrée. C'est pourquoi le ministère s'est engagé dans une ambitieuse politique favorisant la culture pour chacun, avec notamment une meilleure répartition des investissements du ministère vers les territoires déficitaires. Une attention particulière est ainsi donnée aux territoires et aux publics culturellement peu favorisés en zones rurales et zones « sensibles » au travers de plusieurs dispositifs volontaristes comme les quatorze propositions pour le développement de la lecture, que Frédéric Mitterrand a annoncé le 30 mars 2010, qui doit permettre notamment de lutter contre les inégalités territoriales d'accès au livre et à la lecture, ou encore le plan adopté par le ministère dans le cadre de la « dynamique Espoir banlieues » autour d'un appel à projets spécifique pour soutenir les initiatives artistiques et culturelles dans les quartiers. Enfin, on peut signaler les récentes conventions signées avec les ministères de la santé et de la justice, qui illustrent l'importance de l'offre culturelle pour tous et partout. En ce qui concerne la région Lorraine et le département de la Meurthe-et-Moselle plus particulièrement, le ministère soutient à la fois des investissements d'envergure, comme la création d'un Opéra national et d'un pôle d'enseignement supérieur (Artem). Il soutient également une scène de musiques actuelles à Nancy (L'autre canal) et une scène nationale à Vandœuvre-lès-Nancy. Le ministère participe également à l'aménagement du territoire au travers de la mise en réseau des musées, et soutient les initiatives de restauration du patrimoine en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Morenvillier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74970

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3526

Réponse publiée le : 6 juillet 2010, page 7574